



Paris, le 13/12/2013

Compte Rendu de la Réunion n°05-13 du Bureau AFCAM Du jeudi 12 décembre 2013 au Méditerranéen à Vincennes

Présents : Patrick VAJDA - Philippe ROVIRE - Daniel TROCQ - Jacques DEROUSSEN -
Isabelle JOBARD - Patrick LEFORT - Michel DAILLY - Christian PEYRAS

Excusés : Benoît RAYNAUD- Philippe MANASSERO- Francine QUICRAY RENARD Régine LE GLEUT
- Jean-Robert LAINE- Jacques MUCKENSTURM - Jean Christophe GASTOU -
Éric BORGHINI- Jacques BAYNAUD- Jean Paul BULGARIDHES- Christine LABARRIERE-
Gilles DUMONT- Philippe DE MIRANDA-

Assistent :

Absent :

Approbation du PV de la dernière réunion :

Le compte-rendu de la réunion du 16/10/2013 est approuvé à l'unanimité.

Accueil par le restaurateur :

1/ Réforme du code du sport :

À l'initiative du Ministère des Sports et à la suite de plusieurs échanges notamment sur la non-application de la loi 2006, une réunion a été programmée le mercredi 27 novembre 2013 relative au projet de réforme du code du sport.

Un chapitre « Arbitre » est à l'étude.

Il est impératif d'y faire référence à la loi 2006, d'étudier des dispositifs facilitant la disponibilité des arbitres (CIP, mécénats, ...)

Le compte-rendu sera envoyé à tous les membres du bureau.

Il est évoqué la décision du conseil d'État du 21/10/2013 concernant l'automatisation des sanctions qu'il convient de ne plus appliquer.

Cette décision vise à modifier le dispositif disciplinaire des fédérations mais elle n'aura aucune conséquence sur les sanctions appliquées par les arbitres ou les fédérations, ces dernières continuant pour l'instant à appliquer leur système.

2/ Lettre de Madame Taubira :

La réponse de la garde des sceaux est une réponse dilatoire et dénuée de sens.

En sollicitant le Conseiller du 1er ministre, une réunion est prévue le 19 décembre prochain pour évoquer les suites à donner en présence de la Conseillère "justice" du premier Ministre.

3/ Vision sur la prochaine AG :

Elle est prévue le vendredi 07 mars 2014 à partir de 14h30 au CNOSF.

Au matin, sera programmée une conférence sur l'arbitrage au féminin (à la veille de la journée internationale de la femme). Isabelle se charge de rédiger une enquête sur le sujet.

Un dîner clôturera cette Assemblée.

Patrick (V) contactera le traiteur pour devis et envisager un menu sans plat chaud avec apéritif offert.

Les convocations aux présidents de fédérations seront envoyées en support papier, mailing aux présidents de CNA.

Lors de l'assemblée sera présenté le code de déontologie « AFCAM ».

Il faut prévoir une édition papier à distribuer.

4/ Lettre CROS, CDOS

Le projet de courrier proposé à la signature de D. Masseglia sera finalement envoyé par Patrick V aux présidents des CROS et des CDOS.

Ce courrier sera envoyé aux CROS en même temps que la convocation à l'AG du 07 mars 2014.

Ce courrier doit permettre de voir le Tronc communs se développer en 2014.

5/ Tronc commun et après.....

Le formateur s'impatiente mais reste réactif. Aucune programmation n'est possible. Le courrier AFCAM adressé aux CROS et aux CDOS devrait faciliter cette organisation.

Il y a une demande forte sur Clermont-Ferrand et des pistes possibles sur la région Centre.

6/ Les nouvelles AFCAM régionales Auvergne et Pays de Loire

Christian précise que le projet auvergnat avance doucement mais sûrement. Les pays de Loire restent également intéressés par la création d'une AFCAM régionale sous la forme d'une convention avec l'AFCAM nationale.

Il y a également une demande sur la région Centre ; tout comme en Picardie où, avec l'aide de Claude Fauquet, président du CROS, des projets pourraient aboutir rapidement.

7/ CNOSF et les arbitres sélectionnés pour Sochi et notre J-30

Aujourd'hui, 8 arbitres français ont été sélectionnés pour Sochi 2014.

Le 16 janvier 2014, le CNOSF invitera les représentants français à la soirée des champions.

Le CNOSF fera son maximum pour que ces 8 arbitres et juges aient l'équipement officiel Lacoste de la délégation.

Patrick V doit solliciter Christian Buisson pour obtenir la fiche de taille « Lacoste » à communiquer aux arbitres sélectionnés.

8/ Déontologie des arbitres

Ce code est à la correction. Isabelle souligne qu'un article attire l'attention notamment dans sa formulation vis-à-vis de « l'usage des drogues ».

Il est décidé de modifier cette précision en ces termes : « substances ou produits prohibés ».

Le document sera présenté lors de l'Assemblée Générale.

9/ Après 100% Sport ou en sont l'Aquitaine et la Gironde

Anciennement connu sous le nom de Conforexpo, l'opération 100% sport a été un succès. Il y avait beaucoup de monde à la réception de l'AFCAM Aquitaine.

L'Aquitaine se développe et participe activement au développement de l'image de l'arbitrage.

10/ Une table ronde sur l'arbitrage de Haut Niveau

Le climat général est plutôt propice à une action en faveur de l'arbitrage de Haut Niveau.

Toutefois, une date reste à déterminer.

Après un tour de table, il est préféré de proposer au matin de l'AG (le 07 mars 2014) un colloque sur l'arbitrage au féminin profitant notamment de l'actualité avec au lendemain la journée internationale de la Femme.

11/ Situation financière

Depuis le 16/10/2013 (date du dernier bureau à la FFT), quelques évolutions sont à noter (environ 14k€) notamment avec :

- Des frais postaux (factures du CNOSF pour le 1er trimestre),
- Achats de consommables (enveloppes, impression rapport AG...)
- Achats des Foulards « Afcam »,
- Divers déplacements, (réunion du 16/10)
- Missions du président, (5 ou 6)
- Organisation du bureau notamment avec les frais de restauration à la FFT,
- L'achat de trophées et de médailles, (pour 50%)

L'impression du rapport de l'AG 2012 a eu un coût important du fait qu'il ait été fait tout en couleur. Afin de limiter ce surcoût pour 2014, il est décidé de préciser au service du CNOSF que l'impression se fera dorénavant en N/B.

Le coût d'une AG est estimé à 16K€ auquel peuvent s'ajouter 4K€ pour le tirage couleur des documents. Les comptes laissent apparaître 21K€ de réserve.

La démarche reste de serrer les dépenses notamment sur les frais du dîner et sur l'impression des documents en N/B.

12/ Questions diverses

Isabelle précise qu'elle a rencontré lors d'une épreuve internationale de Badminton un arbitre international belge qui a été élu au comité national olympique belge lui ayant précisé qu'il souhaitait s'inspirer de l'initiative de l'AFCAM pour proposer une organisation belge analogue.

13/ À l'exception des personnes ayant prévenu et des malades (prompt rétablissement à Philippe M et Régine) ce soir, Patrick (V) regrette le peu de retour des autres membres : 8 personnes présentes sur 17, certains n'ayant même pas pris la peine de répondre quant à leur présence ou non, ce qui n'est pas acceptable. L'objectif a été de vouloir créer un flux d'informations entre tous pour faciliter les prises de décisions de tous. Il faut impérativement améliorer ce taux de participation et s'impliquer en amont des décisions dans ces échanges. L'email permettant des échanges rapides et courts, sauf pour le petit Gaulois irréductible et anti internet. Mais les autres le Président demande à ceux-ci de ne pas hésiter à intervenir par écrit ou par oral. " Je considère l'absence de présence ou l'absence de réponse aux emails comme une absence d'intérêt pour nos travaux!" Dixit notre Président!

Date et lieu du prochain bureau AFCAM

La prochaine réunion du bureau est programmée le 12 février 2014.

Il reste à définir le lieu.

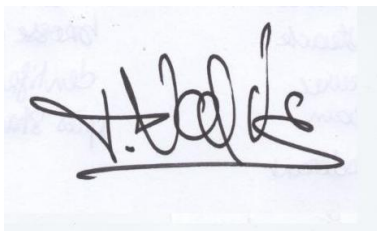
La séance se termine à 20h45

Remise de la médaille d'or du bénévolat à Alfred ASARO grâce auquel nous sommes ce soir invités dans ce restaurant

Comptant sur votre présence à tous,

Le Président,

Le Secrétaire Général,



Patrick VAJDA



Patrick LEFORT